

338). Hier le chapitre de la cathédrale a fait chanter une Messe folemnelle & un *Te Deum* en action de graces, pour remercier le Maître des élémens courroucés d'en avoir détourné de nous les funestes effets.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 1 Avril.) Le gouvernement a fait émaner & publier un édit de l'Empereur, concernant la suppression de plusieurs couvens dans les Pais-bas, dont voici la teneur.

JOSEPH, par la grace de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste; Roi d'Allemagne, de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême &c. &c. &c. L'obligation où nous sommes de feconder & procurer tout ce qui peut intéresser le plus essentiellement le bien de la religion & celui de l'Etat, nous aiant déterminé à faire contourner d'une manière plus directe à l'avantage de la religion & du prochain les biens qui y ont été destinés par la piété des fondateurs, nous avons jugé qu'entre les moïens qui pourroient conduire à ce but salutaire, il n'y en avoit point de plus convenable, que celui d'employer une partie des revenus des biens du clergé régulier à un usage plus utile & plus intéressant que ne l'est celui qu'on en a fait jusqu'à présent. A

nous avons vu de tant de manieres l'incertitude de cette éconduccion, l'étrange diversité d'opinions de ceux qui ont voulu en donner des règles sûres, le danger de dériver la foudre sur des objets qu'on voudroit y soustraire de préférence, qu'il vaut encore mieux l'abandonner à elle-même.